Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

Band: 78 (1933)

Heft: 4

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 23.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

REVUE MILITAIRE SUISSE

Pour la Suisse :

ABONNEMENT

Pour l'Etranger :

1 an fr. 12.-; 6 mois fr. 7.-3 mois fr. 4.—

Prix du Nº fr. 1.50

1 an fr. 15.—; 6 mois fr. 9.— 3 mois fr. 5.—

DIRECTION ET RÉDACTION:

Major R. Masson, La Florelle, Chemin du Grey, Lausanne. Tél. 32.217.

ADMINISTRATION, ABONNEMENTS, VENTE:

Avenue de la Gare 23, Lausanne. Compte de chèques post. II.5209

ANNONCES: Agence de publicité Gust. Amacker, Palud 3, Lausanne.

Réorganisation de notre armée.

Les idées émises au cours de cet exposé ont fait l'objet de conférences données à quelques sociétés d'officiers.

Le colonel-divisionnaire Sonderegger ¹, le colonel Bircher, le lieut.-colonel d'Erlach ont consacré des études à la revision de notre organisation militaire, dont le Service de l'état-major général est chargé. Si je prends la plume à mon tour, c'est pour répondre au désir de cercles d'officiers que ce sujet passionne à juste titre, mais les vues que j'émets n'ont aucun caractère officiel, ni même officieux.

Parmi les questions qui me paraissent devoir être élucidées pour rendre à notre armée sa force défensive, je me bornerai à traiter celles qui me semblent revêtir une importance capitale.

La première qui s'impose à notre examen est celle de la situation politico-militaire de notre pays. En d'autres termes, il convient de déterminer le genre de danger de guerre auquel notre armée serait appelée à faire face, si possible en prenant les devants, comme elle put le faire en 1914.